

Communauté de communes

# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

N° 43-2024

**Objet : Participation financière des exposants pour le Salon « le Festin gourmand de l'Orée de la Brie »**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'organisation par la Communauté de communes de l'Orée de la Brie du Salon « le Festin gourmand de l'Orée de la Brie », les samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024, salle Roger Coudert à Servon (77170),

Considérant qu'il y a lieu de créer une participation financière pour les exposants,

Vu la note explicative de synthèse,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 10 juin 2024,

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article 1<sup>er</sup> : Fixe** pour la manifestation « le Festin gourmand de l'Orée de la Brie » des samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024, le tarif correspondant à la participation des exposants aux frais d'organisation et de communication à cent-vingt euros (120 €) pour les deux jours.

**Article 2 : Autorise** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

**Délibération adoptée à l'unanimité,**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 27 juin 2024.

Le Président

Jean LAVIOLETTE.





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Étaient présents :

Mesdames BERNARDO, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT (*arrivé à la délibération N° 35-2024*), CHEVALIER, COULOUMY, DARMON, DENION (*arrivé à la délibération N° 39-2024*), DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

### Étaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.  
Madame FERRER pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.  
Madame GIRAUD pouvoir à Madame LABRUYERE.  
Monsieur COLLON pouvoir à Monsieur WOFYSY.  
Monsieur PRUVOT pouvoir à Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*de la délibération N° 33-2024 jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **24** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

Membres excusés et représentés : **5**

Membres absents non représentés : **2** (*jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **1** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 29 mai 2024.